

DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE VIA LE SITE INTERNET DE L'ANTS*

LISTES DES PIECES A JOINDRE



Ne pas oublier de scanner tous les documents avant de démarrer la saisie de la demande



<https://ants.gouv.fr/>

- une adresse mail valide avec son mot de passe pour pouvoir la consulter au cours de la démarche en ligne
- le formulaire de la visite médicale de moins de 2 ans, effectuée par le demandeur
- la carte d'identité recto/verso du demandeur
- le relevé de notes et diplôme obtenus par le demandeur
- si le demandeur est hébergé par un tiers :
 - ◇ une attestation sur l'honneur de la personne qui l'héberge (datée et signée par l'hébergeur et le demandeur)
 - ◇ un justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom de l'hébergeur (facture d'eau, d'électricité, de gaz, un avis d'imposition ou une quittance de loyer)
 - ◇ la carte d'identité de l'hébergeur (recto/verso)
- si le demandeur a son propre domicile :
 - ◇ un justificatif de domicile de moins de 6 mois à son nom (facture d'eau, d'électricité, de gaz, un avis d'imposition ou une quittance de loyer)
- une planche de photos avec signature numérique, à faire dans un photomaton agréé par l'ANTS* (macaron bleu « ANTS » présent sur le photomaton)

*ANTS : Agence Nationale des Titres Sécurisés

